

La Messagerie d'Ézanville

n° 40 / été 2024



Un caniparc pour nos amis les chiens

Fin d'année scolaire en photos | Enquête publique sur le Val d'Ézanville | Travaux de l'église | Accès à une mutuelle avantageuse



Le dynamisme d'une commune est le reflet de ses habitants, qu'ils soient élèves, sportifs, membres d'associations... M. le Maire ne manque pas d'honorer et de féliciter chacun de ses concitoyens dès qu'il en a l'occasion.

Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Avant les vacances qui approchent, il est temps de faire un point sur les projets de la Ville, je m'y étais engagé sur mon précédent édito, mais un sujet très important vient de nous être soumis sur le devenir du Conservatoire de musique d'Ézanville.

Concernant nos projets et notamment la ZAC, aucun retard et tout avance normalement. Je peux juste vous annoncer que le promoteur a été retenu pour la phase PME/PMI, loisirs et services. La notification lui a été adressée fin juin et nous allons pouvoir accélérer nos travaux. Je reviendrai en détail sur tous les projets à la rentrée.

Concernant notre Conservatoire de musique, celui existe depuis plus de 30 ans sur notre commune et il fonctionne sous la forme d'une association. Nous savons tous que la culture est une activité coûteuse mais la direction de cette association avait réussi depuis toutes ces années à équilibrer le budget. La Commune a toujours eu et aura toujours la volonté de soutenir dans la mesure du possible la Culture, comme le sport et toutes les activités diverses. Pour preuve, le Conservatoire de musique voit sa subvention reconduite tous les ans, les locaux sont mis à disposition gratuitement et les fluides sont entièrement pris en charge par la Commune. Depuis plusieurs mois, nous avons fait en sorte de mettre à

disposition gracieusement un bureau administratif entièrement rénové. Nous en avons assuré la remise en état. Lors de ma prise de fonction, il m'avait été soumis la création d'une classe « Orchestre à l'école ». J'ai aussitôt donné mon accord pour lancer ce projet. J'en rappelle le coût pour la Ville :

- acquisition des instruments et des partitions près de 30 000 €
- rémunération des intervenants, 600 € tous les mois depuis 2 ans.

Notre soutien à la Culture ne saurait être remis en cause. Aujourd'hui, le Conservatoire aurait 200 adhérents dont 51 Ézanvillois. Les 149 restants viennent des communes voisines qui ne versent aucune subvention.

Les représentants du Conservatoire m'ont informé mi-juin que l'inspection du travail leur imposait de suivre la convention collective ECLAT. L'impact pour la gestion du Conservatoire consiste à revoir complètement le mode de calcul des salaires des musiciens avec une augmentation des charges. Le Conservatoire nous a demandé une nouvelle subvention de 30 000 € afin de pouvoir reprendre une nouvelle saison. Cette somme n'est pas prévue dans notre budget primitif. Au cours de la première réunion (de crise), nous avons abordé plusieurs solutions qui pourraient être envisagées : une augmentation raisonnable de l'adhésion

pour les Ézanvillois et une augmentation plus conséquente pour les adhérents hors commune. Autre piste, la révision des tarifs des cours qui sont actuellement en deçà de ce qui est pratiqué sur d'autres communes. De plus, un véritable travail de chasse aux subventions départementales, régionales, nationales, européennes pourrait être lancé pour obtenir des subventions complémentaires.

Enfin, nous avons étudié la prise en charge du Conservatoire par la Ville. Après un calcul sur la masse salariale, le coût pour 14 musiciens s'élèverait à près de 295 000 €, ce qui n'est absolument pas envisageable pour la collectivité.

Ma volonté, comme celle de l'ensemble des élus de la majorité, et je pense également celle de l'opposition, est de préserver le fonctionnement de notre Conservatoire mais pas en en appliquant le :

« Quoi qu'il en coûte »

Vous l'aurez compris, nous recherchons activement la meilleure solution

et nous vous tiendrons informés du devenir de notre Conservatoire de musique.

Avec tout mon dévouement,



Éric BATTAGLIA

CADRE DE VIE

Un caniparc pour des chiens heureux

La Ville vient de se doter d'un caniparc au sein du parc de la Fresnaye. Avec sa pelouse de 1 000 m², ses clôtures, ses obstacles, et les distributeurs de sacs canins, le caniparc se rapproche d'un parcours de santé pour canidés avec des installations optimisées pour le confort des animaux et la sécurité de tous.

L'intégration et le bien-être des animaux de compagnie sont une véritable préoccupation pour l'équipe municipale. L'objectif était de proposer aux Ézanvillois un lieu agréable et ludique où promener son compagnon à quatre pattes. Voici les nombreux bénéfices de ce nouvel espace.

La socialisation des chiens

Un des premiers bénéfices à proposer cet espace canin est la socialisation des chiens. Rencontrer, jouer, communiquer avec les membres de leur espèce : autant d'aspects essentiels à l'équilibre et au développement des canidés.

Le sport et le jeu des animaux

D'après la loi relative à la protection animale : *« tout animal étant un être sensible, il doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce »*. L'activité physique et les jeux comptent précisément parmi ces besoins inhérents à l'espèce canine. Les satisfaire est un des premiers objectifs d'un caniparc. Marcher, courir, sauter : il permet une totale liberté de l'animal du moment qu'il se dépense

dans le respect et la sécurité d'autrui et de lui-même. Le caniparc de la Fresnaye propose 4 installations : la haie simple, le pneu agility, le tunnel agility et la passerelle agility.

Les rencontres humaines

Les parcs canins constituent de formidables espaces d'échanges, de mixité sociale et de convivialité pour les propriétaires de chiens. Les maîtres s'assoient ou marchent ensemble, discutent, se conseillent et se responsabilisent entre eux. Par ailleurs, ces espaces poussent aux échanges entre différentes populations. Par exemple, les publics âgés, à mobilité réduite ou enfants s'y rencontrent. Par ricochet, cela permet de lutter contre l'isolement de certaines tranches sociales et de favoriser l'éveil des plus jeunes.

Le respect et la sécurité pour tous

En plus de combler tout type de chien, il satisfait chaque citoyen, propriétaire canin ou non.

Si se procurer un animal en milieu urbain est souvent un désir, cela peut constituer un véritable besoin pour les citoyens les plus fragiles et isolés. Il est donc primordial de

les aider à profiter d'une telle compagnie, en toute sérénité et facilité. Dans les aires canines, les propriétaires peuvent enfin balader librement leur animal, sans déranger les autres usagers. Ces derniers peuvent, quant à eux, profiter de leur ville sans être importunés.

La propreté de la Ville

En octroyant aux chiens un espace entièrement dédié à leurs besoins, cela permet de réduire les déjections canines sur les trottoirs et dans les zones fréquentées, de contrôler les menaces sanitaires liées aux bactéries et de sensibiliser les maîtres au ramassage systématique grâce aux bornes de propreté canine implantées.



Espace réaménagé du petit rosne : une nouvelle aire de jeux pour enfants

Des petites structures de jeux pour enfants de 2 à 6 ans ont été installées au bord du Petit Rosne, près du complexe de la Prairie.



Eco pâturage du Village

La tonte des moutons a été effectuée en présence des enfants de l'accueil de loisirs du Village.



SCOLAIRE

////////////////

L'école Pierre et Marie Curie dit **NON!** au harcèlement

En phase avec le protocole national pHARe, les CM2 de l'école Pierre et Marie Curie ont réalisé avec leur enseignant M. Brunet, des courts métrages sur la thématique du harcèlement.

Lutter contre le harcèlement, c'est avant tout anticiper et faire de la prévention, afin d'être outillé et d'être capable de faire face à une situation naissante.

L'objectif de ces courts métrages est de permettre aux enseignants de garder la mémoire de ce travail afin de former les élèves, notamment sur les signaux d'alarmes.

Ils ont pu être réalisés grâce à l'enseignant de la classe, M. Brunet, qui a fait des études supérieures de cinéma et qui a mis ses compétences (élaboration des scénarii, mise en scène, réalisation, montage...) au service des élèves

Les enfants qui y ont participé ont beaucoup appris et se sentent fiers :

Leya (élève de CM2) : « **C'est bien parce qu'on peut montrer à toute la classe et à tout le monde. On peut toucher plus de monde** ».

Lucas (élève de CM2) : « **J'ai appris que la personne harcelée se sent humiliée, elle est isolée car elle pense que personne ne peut la comprendre** ».

Une projection à l'attention des familles, de la mairie et de l'Inspection de l'Education Nationale a eu lieu le jeudi 27 juin à l'école.

Fin de l'année scolaire en images

Distribution des fournitures scolaires pour le CP, et des calculatrices pour le collège, offertes par la Ville aux élèves. ►



Grande lessive à l'école des Bourguignons. ▼



Initiation à l'escrime pour tous les CM2 par le maître d'armes Benoit Janvier, ancien champion du monde par équipe. ▼



Spectacle de fin d'année de l'école Paul Fort. ▼



Cérémonie de ravivage de la flamme du Soldat Inconnu. ►



URBANISME
////////////////





Val Ézanville : le projet de requalification approuvé par l'enquête publique

En avril et mai dernier, les habitants de Plaine Vallée se sont prononcés sur l'utilité publique de la restructuration du Val d'Ézanville. Ces avis ont été examinés par le commissaire enquêteur qui a rendu son rapport le 24 mai dernier.

Du 2 avril au 6 mai 2024, la préfecture du Val d'Oise a lancé une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet de requalification du Val d'Ézanville nécessitant de recourir à une procédure d'expropriation. Après avoir analysé l'étude d'impact et l'ensemble des observations déposées par les habitants de l'agglomération, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable à la demande de DUP assorti de trois recommandations :

- Veiller à proposer des activités de service d'intérêt général type pôle santé et crèche,
- Étudier la possibilité d'accueillir un programme de 3 000 à 4 000 m² consacrés aux loisirs,
- Rester attentif aux risques de gêne sonore excessive au regard des riverains les plus proches.

Ces préconisations sont parfaitement alignées avec les objectifs de restructuration

issus de la concertation avec les habitants et poursuivis par Plaine Vallée, à savoir redonner au site une vocation économique mixte mêlant activités commerciales, services, loisirs, bureaux, artisanat et activités de production.

Au vu des conclusions sur les résultats de l'enquête, le préfet devrait prochainement prononcer la déclaration d'utilité publique de la requalification de la friche commerciale, permettant ainsi à l'Établissement Public Foncier D'Île de France (EPFIF), d'acquérir les parcelles stratégiques nécessaires à la réalisation du projet.

+ Consulter le rapport du commissaire enquêteur :





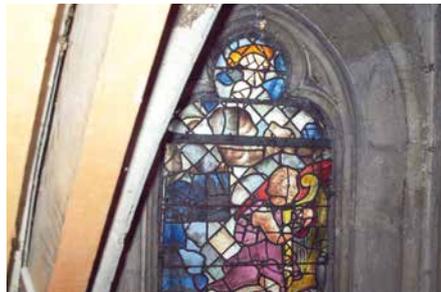
TRAVAUX

Église : le point sur les travaux

L'église d'Ézanville était primitivement un édifice du XIII^e ou XIV^e siècle. Au XVI^e siècle, les Montmorency, seigneurs du lieu, lui ajoutèrent un important chevet, objet des travaux en cours. Il est classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 2 avril 1915.

La dépose de la couverture du chœur a débuté mi-juin. L'état sanitaire de la charpente à chevrons formant ferme, du XVI^e siècle sera alors réalisé en présence de la maîtrise d'œuvre et de l'entreprise afin de déterminer les éléments de bois en fin de vie, à greffer ou à moiser. Les bois seront numérotés avant d'être déposés et amenés jusqu'à l'atelier de l'entreprise ou la charpente sera restaurée. Lors des études de maîtrise d'œuvre en juin 2021, la Commune a fait réaliser une étude dendrochronologique par Dendrotech pour confirmer les hypothèses de datation de la charpente du chœur. La dendrochronologie (du grec « arbre », « temps » et « discours ») est une méthode de datation précise basée sur l'analyse des cernes annuels de croissance des arbres.

Des prélèvements ont été effectués sur 12 pièces de bois. Toutes les pièces datées



proviendraient donc d'une seule et même phase d'abattage qu'il est possible de situer au cours de l'automne-hiver 1540-1541. Les textes anciens, la dendrochronologie et l'archéologie du bâti ont depuis longtemps prouvé l'emploi de bois dits « verts » (c'est-à-dire fraîchement abattus) dans la charpente. Dès lors, nous pourrions confirmer une réalisation de la charpente au printemps 1541.

Les vitraux ont été déposés en début d'année et acheminés jusqu'à l'atelier de restauration situé à Neuville sur Sarthe. La méthodologie de restauration avec critique d'authenticité est menée et présentée à la DRAC. Les pathologies ont été identifiées : casses, micro-organismes, résidus d'ancien masticage, cratères en plage. Les serrureries seront restaurées ou remplacées en fonction de leur état d'usure. Après nettoyage, remplacement des pièces cassées et remise en plomb partielle, afin d'améliorer la lisibilité de certaines pièces (notamment les visages), certains plombs de casse seront retirés.

Les fragments des vitraux du XVI^e ont été intégrés en « macédoine » dans des vitreries neuves géométriques entre 1950 et 1960 lors des travaux dirigés par l'architecte en chef Stym-Popper. Les trois baies du chevet 0,1 et 2 présentent un grand intérêt patrimonial par l'importance des fragments



anciens : angelot, ange musicien à la harpe, colonnes doriques et chapiteaux, adoration des mages, chevalier coiffé d'un heaume et portant une armure, crucifixion, Sainte-Marthe.

Services techniques : achat de 2 nouveaux véhicules « propres »

Dans le cadre de l'entretien et du renouvellement de son parc automobile, la Ville a fait l'acquisition de deux nouveaux véhicules à destination des services techniques. Il s'agit d'un break électrique et d'un camion fonctionnant au Diesel AdBlue. Cette solution à base d'eau et d'urée joue un rôle central dans la réduction des émissions polluantes.





**SERVICES
MUNICIPAUX**

Philippe Gherbi, une carrière aux services techniques de la Ville

Ce mois-ci, nous vous présentons un agent qui a passé toute sa carrière au sein de la mairie d'Ézanville. 43 ans sur lesquels il revient à l'aube de sa retraite bien méritée.

Pouvez-vous vous présenter ?

Philippe Gherbi, j'ai 60 ans.

Depuis quand êtes-vous agent de la mairie d'Ézanville ?

Depuis 1981. À l'époque, j'avais 17 ans et j'avais été embauché pour l'été. Je venais d'obtenir mon CAP de menuisier et j'ai donc intégré le service de maintenance des bâtiments publics. Mes premiers chantiers ont été le rabotage des fenêtres des sanitaires de l'école Pierre et Marie Curie et la création d'une ouverture dans les locaux de la garderie rue Fleming pour y installer une porte. L'été terminé, on m'a proposé de m'embaucher à l'année, car le menuisier de l'époque partait à la retraite, et cela a duré... 43 ans !

Pourquoi avoir choisi Ézanville ?

Avec mes parents, nous habitons à Ézanville, dans la résidence du Rû de Vaux. Ma mère était agent municipal. Elle s'occupait de la garderie rue Fleming. Adolescent, j'avais l'habitude de la rejoindre pour venir distraire les enfants. À Noël, je leur présentais un spectacle de marionnettes.

Quel est votre poste actuel et quelles sont vos missions ?

Je suis chef d'équipe bâtiment et logistique. Je suis en charge de l'entretien du patrimoine bâti communal et je peux être amené à réaliser des opérations de première maintenance, de

petite manutention ou des travaux à l'échelle de l'équipe bâtiment que j'encadre et qui est au nombre de 5. Je m'occupe également de la partie logistique des fêtes et cérémonies organisées par la Ville.

Quels ont été vos différents postes aux services techniques ?

J'ai donc tout d'abord intégré le service de maintenance des bâtiments publics en menuiserie. Puis à 20 ans, je suis parti faire mon service militaire où j'ai eu l'opportunité de passer le permis transport en commun et poids lourds. De retour à la mairie d'Ézanville, j'ai donc pu assurer le transport scolaire en complément de « Tonton Caron », les sorties scolaires, les colonies de vacances et les livraisons de repas dans les cantines. J'ai ensuite poursuivi mes missions d'agent polyvalent d'entretien des bâtiments publics en effectuant des petites réparations, des travaux de peinture dans les écoles ou de ravalement jusqu'à ma nomination de chef d'équipe.

À quelques jours de votre retraite, quels ont été les faits marquants de votre carrière à Ézanville ?

Ce qui m'a le plus touché, c'est lorsqu'un enfant, à l'occasion d'une sortie scolaire, m'a remercié de l'avoir emmené à la mer car il ne l'avait jamais vue !

Je me rappelle également une fuite de gaz

qui s'était produite dans la cour de l'école des Bourguignons. Nous avons œuvré une partie de la nuit pour relancer le chauffage et rouvrir l'école le lendemain matin.

L'inondation de la commune reste gravée dans ma mémoire ainsi que les dégâts d'une certaine tempête.

Qu'avez-vous le plus apprécié ?

La polyvalence, les ouvertures et les évolutions de ma carrière. J'ai beau être resté dans la même mairie et dans le même service, j'ai eu l'opportunité de faire plein de choses différentes : des petits travaux de réparations, la gestion du chauffage et du fioul dans tous les bâtiments, du management avec le remplacement des supérieurs lors des congés...

Ces 43 ans sont finalement passés assez vite car je n'ai pas toujours fait la même chose et il y avait une bonne ambiance. J'ai eu l'occasion de travailler avec des copains d'enfance et j'ai créé des liens solides avec certains collègues.

Que prévoyez-vous de faire en tant que jeune retraité ?

Il me tarde de retrouver les vraies valeurs de la vie, de prendre le temps, de profiter de ma moto et de mon camping-car. Je vais retaper la maison que je viens d'acheter en province et je me suis inscrit au club moto de la région afin de participer à des sorties en deux roues.

PORTRAIT



Gautier Guillaume, champion de France de Jujitsu



La prochaine échéance est en Crète au mois d'octobre.

Découvrez Gautier, un athlète ézanvillois de haut niveau !

Pouvez-vous vous présenter ?

Gautier Guillaume, 32 ans, je suis professeur de Judo sur la commune de Saint-Prix et diagnostiqueur immobilier.

Depuis combien de temps résidez-vous à Ézanville ?

Je me suis installé à Ézanville avec ma conjointe en mars 2021.

Avez-vous fréquenté des associations ézanvilloises ?

J'ai été licencié pendant 4 ans à l'USEE Badminton pendant mes années au collège Jean Bullant.

Pouvez-vous nous présenter votre sport ?

Le Jujitsu Combat est une discipline mêlant des techniques de frappes, de projections et de soumissions. Le combat commence à distance (Partie 1) avec des échanges de coups contrôlés et au-dessus de la ceinture, Si un des deux combattants saisit son adversaire (Partie 2), les coups ne sont plus autorisés, il faut alors essayer de projeter l'adversaire au sol (Techniques de Judo /

Lutte). Une fois au sol (Partie 3) le but est de soumettre l'adversaire (étrangement / clé sur les articulations) ou de l'immobiliser sur le ventre ou le dos. Le Jujitsu fait partie de la Fédération Française de Judo.

Depuis quand le pratiquez-vous ?

Je pratique cette discipline depuis 13 ans, et le judo depuis 28 ans.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce sport ?

La complémentarité de chaque partie, il y a en quelque sorte 3 disciplines en 1, le Karaté, le Judo et le JJB (combat au sol). Il est primordial d'être bon dans les 3 parties pour être performant, c'est ce qui me plaît le plus.

Depuis quand êtes-vous athlète de haut niveau ?

Je suis en équipe de France depuis septembre 2011.

Quel est votre palmarès ?

Je suis multi-médaillé au championnat de France (2015/2017/2018/2019), 3^e au tournoi

international de Paris 2018 et champion d'Europe par équipe en -77kg.

Depuis 2021 j'ai changé de catégorie de poids, je combats désormais en -85kg où je suis Vice-Champion de France 2022/2023, Champion de France 2024 (Mars), 3^e au Championnat d'Europe 2024 (Mai) en Individuel, et 3^e au Championnat d'Europe 2024 (Mai) par Équipes.

Quelles sont vos prochaines échéances ?

La prochaine échéance est en Crète au mois d'octobre, où se dérouleront les Championnats du Monde.

Que ressentez-vous à l'approche des JO 2024 à Paris ?

Malheureusement, le Jujitsu n'est pas une discipline Olympique mais il existe une équivalence, les Jeux Mondiaux qui ont lieu tous les 4 ans en décalage des JO. Les prochains sont en août 2025 à Chengdu (Chine).

SANTÉ
////



« Ma Commune, Ma santé » : une mutuelle pour tous

Face aux personnes qui renoncent à adhérer à une complémentaire santé, la Ville s'est alliée à Actiom (association de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) depuis plusieurs années pour proposer le dispositif « Ma Commune, Ma santé ». Objectif : permettre aux Ézanvillois de bénéficier d'une mutuelle groupée aux tarifs plus avantageux.

Si la santé n'a pas de prix, elle a en revanche un coût. Celui-ci n'a cessé de croître ces dernières années, occupant une part conséquente dans le budget des ménages. Dans le cas d'une hospitalisation, de soins dentaires ou optiques, les dépenses non remboursées par la Sécurité sociale (dépassements d'honoraires, ticket modérateur) peuvent être élevées. Résultat : certaines personnes font le choix de ne pas souscrire à un contrat de mutuelle. Environ 5% de la population serait dans cette situation, et ce malgré la loi du 1^{er} janvier 2016 qui oblige les employeurs du secteur privé à proposer une complémentaire santé collective à leurs salariés. Il s'agit de retraités, de travailleurs non-salariés, de fonctionnaires, de stagiaires et de chômeurs. C'est dire l'intérêt du partenariat entre la CCAS et Actiom, association indépendante présente dans plus de 1 700 communes.

Cette initiative est à mettre au crédit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui a souhaité soutenir les personnes qui ont des difficultés d'accès aux soins faute de ressources ou qui souhaitent étudier une offre

plus avantageuse. Comment ? Actiom négocie les tarifs avec les mutuelles, qui peuvent être jusqu'à 30 % moins chers que ceux d'un contrat individuel à niveau de prestation comparable. Trois mutuelles sont partenaires de cette association et proposent dix offres répondant aux besoins médicaux de chacun.

Un dispositif ouvert au plus grand nombre

En tant que dispositif solidaire, « **Ma Commune, Ma santé** » est accessible à tous, quels que soient vos conditions de ressources, votre âge et votre situation professionnelle. Il n'est pas non plus nécessaire de remplir un questionnaire. Le seul critère est de résider à Ézanville. Les agents municipaux mais aussi les commerçants, artisans, agriculteurs et professions libérales installés dans la ville peuvent en bénéficier. Si vous souhaitez profiter d'une meilleure couverture santé et/ou d'un gain de pouvoir d'achat, il faut savoir que depuis le 1^{er} décembre 2020, les assuré(e)s ont la possibilité de résilier leur mutuelle

dès lors que leur contrat a été souscrit depuis au moins une année. Des conseillers d'Actiom répondront à vos questions et vous accompagneront dans vos démarches. À travers ce partenariat, la Ville s'investit pour améliorer les conditions de vie des Ézanvillois au quotidien.

DES PERMANENCES POUR S'INFORMER

Plusieurs permanences tenues par une référente « Ma Commune, Ma santé » sont organisées au CCAS :

- vendredi 20 septembre
- vendredi 25 octobre
- vendredi 22 novembre
- vendredi 20 décembre

Inscription au 01 39 35 44 97.

« MA COMMUNE, MA SANTÉ »

N° dédié pour « Ma Commune, Ma santé » : 05 64 10 00 48 (du lundi au vendredi de 9 h à 18 h)

www.macommunemasante.org/simulateur/

L'ESSENTIEL

Récompense des élèves diplômés : collégiens et lycéens, inscrivez-vous !

Comme les années passées, un dispositif de gratification est mis en place pour valoriser le travail des élèves et encourager la réussite scolaire. Ainsi, les collégiens et les lycéens ézanvillois qui ont obtenu cette année le brevet ou le baccalauréat avec mention Bien ou Très bien doivent remplir le formulaire d'inscription disponible sur ezanville.fr ou se présenter à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue, du 8 juillet au 10 septembre. Les pièces justificatives demandées sont le relevé de notes, la carte d'identité et un justificatif de domicile. Les diplômés seront conviés à une cérémonie à la rentrée prochaine.

Formulaire d'inscription disponible sur www.ezanville.fr

Nouveaux commerçants

• Un salon de coiffure pour hommes / barbier « 2FK BARBER SHOP » vient d'ouvrir ses portes au 92 Rte de Domont.

Il est ouvert tous les jours de 10h à 19h sauf le dimanche. 09 51 99 42 14

• Un centre d'audioprothèse « Écouter Mieux » vient de s'installer au 28 rue Jacques Gallicher. L'équipe vous propose des solutions auditives sur mesure, adaptées à vos besoins.

Ouvert du lundi au samedi de 9h45 à 13h et de 14h à 19h. 07 63 04 20 68

Plan Canicule 2024 : inscription des personnes fragiles

Afin de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, la Commune d'Ézanville élabore chaque année un « plan canicule ». Le Centre Communal d'Action Sociale met en place un registre des personnes vulnérables à contacter en cas de fortes chaleurs, pour leur venir en aide si elles le souhaitent.

Si vous êtes une personne handicapée ou une personne âgée de plus de 60 ans et si vous désirez bénéficier de cette assistance, complétez le bulletin d'inscription disponible sur ezanville.fr ou au CCAS.

Renseignements : 01 39 35 44 97

Nuisances aériennes : aide à l'insonorisation

En tant que riverains de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Le-Bourget ou Paris-Orly, une aide financière peut vous être attribuée, sous certaines conditions, pour réaliser des travaux d'insonorisation. Ce dispositif est géré par le Groupe ADP et financé par la Taxe sur les Nuisances Sonores Aériennes (TNSA) payée par les compagnies aériennes.

Visitez le site <https://www.aideinsono.fr/> pour connaître toutes les modalités.

Opération Tranquillité Vacances

Durant votre absence, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service du 1er juillet au 31 août 2024, inscrivez-vous avant votre départ, auprès de la Police Municipale, rue Anglade.

Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription sur www.ezanville.fr. Plus d'informations : 01 39 35 44 98.

LE CHIFFRE DU MOIS

51.65 % de participation aux élections européennes à Ézanville.

LE CARNET

MAI 2024

Décès

Michel Ilow Pialuzi,
Andrée Poutout,
Aishabivi Bashir.

Mariages

Charles Censier et
Margot Gerard,
Amaury Venet et
Muoy Keng.

Décès

Janine Dutertre,
Chantal Dintzner,
Pierre Mahy.

JUIN 2024

Naissances

Olivia Kolodziejczyk.

La Ville a la tristesse de vous faire part du décès d'un de ses agents, Dominique Larbaneix. Employé municipal depuis 2004, il faisait partie du service de propreté urbaine, au sein des services techniques. Toujours volontaire et de bonne humeur, il sillonnait quotidiennement la ville avec son petit camion benne électrique, afin de vider les poubelles publiques et de débarrasser les déchets et les dépôts sauvages de votre cadre de vie. C'est également avec enthousiasme que Dominique Larbaneix participait chaque année aux opérations de nettoyage et de prévention des déchets avec les élèves des écoles d'Ézanville. La Ville présente ses condoléances les plus sincères à sa famille.



La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // Éric Battaglia

Rédaction // Ève Pavesi

Conception-réalisation // RDVA // 01 39 90 10 00

Impression // STIP // 01 39 91 91 73

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729



Tribunes d'expression des groupes politiques

Nous avons avec intérêt constaté que le dernier édito de M. le Maire rejoignait nos préoccupations concernant le mal nommé « choc des savoirs » et la décision de constituer des groupes de niveaux. Défendre l'école de la République, le droit à un enseignement de qualité, l'égalité des chances, cela fait partie de notre patrimoine pour les générations futures. Nous attendons une politique nouvelle et ambitieuse pour réparer la dégradation de notre école, la confiance des parents et du personnel enseignant. Dans le cadre de la révision du PLU, nous a été présenté le PADD, projet d'aménagement et de développement durable, qui fixe les orientations de la politique communale jusqu'en 2035 en matière d'urbanisme, de logement, de transports, de lutte contre le changement climatique...

Cette étude résolument positive n'échappe pas à quelques contradictions entre différents objectifs : Comment construire et aménager davantage en protégeant les espaces naturels et agricoles ? Peut-on considérer que la ligne H est une bonne desserte alors que les problèmes sont permanents et que Mme Péresse a annoncé une baisse de trafic pendant et après les JO ?

Les projections d'emploi sur Ézanville sont aussi à nuancer. Les emplois prévus sur la nouvelle ZAC seront-ils des créations ou des transferts de postes ? Sans oublier les disparitions (Eleusis, Castorama, 4 murs...)

Sur le plan du logement, Ézanville ne dispose que de 1,76 hectares pour construire en respectant les objectifs du ZAN (zéro artificialisation nette). Or, on nous impose une progression de 700 logements supplémentaires (2025-2040), soit 50 logements par an, tout en préservant la qualité du tissu urbain.

Nul doute que ces enjeux se retrouveront dans les prochains programmes des futures élections municipales.

Pierre Leduc, Brigitte Royer et Alain Lambret
Ézanville ensemble

Chères Ezanvilloises et Ézanvillois,

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous vivons un climat politique terrible.

Notre pays est heurté de plein fouet par la possibilité que l'extrême droite assume la responsabilité du gouvernement de notre pays.

Ce constat est un fait, celui de l'expression démocratique des Françaises et des Français. Il faut l'entendre et tenter de le comprendre.

Nous appelons à aller voter massivement pour faire barrage à la candidature de l'extrême droite sur notre circonscription et partout où des candidats RN seront présents.

Pour rappel, le Rassemblement National, ces dernières années, c'est un vote CONTRE :

- L'augmentation des moyens pour les hôpitaux publics
- Le blocage des prix des aliments de première nécessité
- Le gel des loyers
- L'augmentation des moyens pour lutter contre l'évasion fiscale
- La lutte contre les violences faites aux femmes
- L'indemnisation des agriculteurs victimes de catastrophes naturelles
- La constitutionnalisation de l'IVG
- L'égalité salariale femme/homme
- La taxation des yachts et jets privés
- La revalorisation salariale des personnels soignants
- Le soutien à la transition écologique
- La protection des travailleurs précaires...

On peut entendre la colère légitime des Françaises et des Français mais le RN ne propose que de mauvaises solutions à de vrais problèmes.

Notre groupe s'oppose fermement à l'idée que l'extrême droite puisse être en responsabilité de notre pays et nous continuerons de tenir cette position car partout où elle est arrivée en responsabilité, cela a conduit à des régimes liberticides et où les plus démunis ont été les premières victimes des politiques publiques mises en place.

La France est un beau et grand pays et nous ne voulons pas que son histoire soit entachée par une parenthèse avec le RN au pouvoir, en aucun cas. Cela nécessite une réelle remise en question de celles et ceux qui aspirent aux plus hautes responsabilités dans notre pays.

Prenez soin de vous.

Les élus du groupe Ézanville c'est vous !
Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,
Émilie Gimeno

En cette période troublée mais cruciale pour notre avenir commun, notre principale pensée est d'écrire « allons voter »... Merci aux élus, au personnel communal et aux bénévoles qui participent activement à ces événements.

Nous nous retrouverons à la rentrée pour le forum des associations, la brocante, dans le même esprit souhaitons-le que lors de la dernière fête de la musique, joyeuse et très réussie.

Une attente d'ici là, toutefois : l'amélioration du visuel du bunker qui défigure notre entrée de ville...pour le moment, souhaitons-le !!!!!

Très bel été, bonnes vacances à toutes et à tous.

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ézanville

L'AGENDA

8 juillet

Vacances nature de Plaine de vie

L'association Plaine de vie propose 3 jours "Vacances Nature" sur le thème de la forêt. Les vacances nature s'adressent aux enfants de 5 à 12 ans avec des activités ludiques (reconnaissance des arbres, des insectes, oiseaux, jeux, ballade, création de cabanes, jeu de piste...): de 10h30 à 16h00 du 8 au 10 juillet.

RDV : forêt d'Écouen. Tarif : 20 €/par jour et par enfant et 50 €/3 jours. Tarif deux enfants de la même famille : 30 €/jour ou 80 €/3 jours.

L'inscription est obligatoire : 06 70 55 44 71 ou animation-nature@plainedevie.org / Programme complet des animations sur www.plainedevie.org/.

14 juillet

Feu d'artifice

Rendez-vous à 22h45 devant le complexe de la Prairie, 21 rue de Condé pour découvrir le nouveau spectacle pyrotechnique.

7 septembre

Forum des associations

Venez découvrir les nombreuses associations de la commune et vous inscrire aux activités de 10h à 18h au Complexe de la Prairie. Danses et démonstrations sportives toute la journée.

Restauration sur place

15 septembre

Vide grenier

Le vide-greniers se déroulera autour du complexe de la Prairie le dimanche 15 septembre de 7h à 18h.

Restauration sur place.

Inscriptions le 6/09 de 14h à 19h et le 9/09 de 17h à 19h au complexe de la Prairie.

Renseignements : 01 39 35 44 80.

RETOUR SUR



1



2



3



4



5



6



- 1 **1^{er} juin** : fête de la famille
- 2 **4 juin** : spectacle sur l'histoire du Hip-hop offert aux CM2/ collégiens par le service Culturel
- 3 **7 juin** : soirée rencontre élus et professionnels de la ville
- 4 **12 juin** : sortie séniors du CCAS à Gerberoy
- 5 **19 juin** : 4^e spectacle des Mercredis Théâtre en famille
- 6 **21 juin** : fête de la musique